



**Procès-verbal de la quarante-neuvième assemblée, assemblée ordinaire
du conseil d'administration tenue le mardi 5 octobre 2021
au Sportplex, salle polyvalente #1 à 13h30**

PRÉSENCE :

- ↗ **Bruno Tremblay**, Beauharnois, administrateur siège n° 1
- ↗ **Dubuc, Richard**..... Beauharnois, administrateur siège n° 2
- ↗ **Routhier, Pierre-Paul** Châteauguay, administrateur, siège n° 1
- ↗ **Doyle, Barry** Châteauguay, administrateur, siège n° 2

Autre(s) présence(s) : **Gravel, Alain** Directeur général, ville de Beauharnois
Robidoux, Vanessa Direction des finances, ville de Beauharnois
Gaumont, Thérèse..... Conseillère au maire, Ville de Châteauguay
Éthier, Joëlle..... Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée le président, monsieur Bruno Tremblay déclare l'assemblée ouverte à 13h38.

Les membres du conseil d'administration réitèrent leur bonne foi quant aux décisions prises lors de la présente séance.

2. ORDRE DU JOUR

2021-348 Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- Adoption du 47^e et 48^e procès-verbaux;
- Adoption du contrat de déneigement du Sportplex, saison 2021-2022;
- Dépôt du bilan du Complexe aquatique extérieur, saison 2021;
- Adoption des nouveaux contrats d'embauche;
- Adoption de la liste des mouvements de personnel;
- Autorisation d'appel d'offre 2021-002 – Complexe aquatique intérieur;
- Adoption du budget 2022;
- Prochaine assemblée;
- Varia, ajout de trois sujets :
 - Projet d'un gala de danse Pancanadien de l'OBNL Quatuor Prestige;
 - Autorisation d'appel d'intérêt – Financement temporaire;
 - Autorisation d'une enveloppe budgétaire – Mandat de rattrapage comptable par Raymond-Chabot;
- Période de questions;
- Levée de la rencontre.

ADOPTÉ.



3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

- 47^e ASSEMBLÉE, ASSEMBLÉE ORDINAIRE

2021-349 Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quarante-septième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration, tenue le mardi 17 août 2021, tel que déposé.

ADOPTÉ.

- 48^e ASSEMBLÉE, ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

2021-350 Il est proposé par monsieur Richard Dubuc, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quarante-huitième assemblée, assemblée extraordinaire du conseil d'administration, tenue le mardi 14 septembre 2021, tel que déposé.

ADOPTÉ.

4. ADOPTION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU SPORTPLEX, SAISON 2021-2022

2021-351 **Attendu** l'offre de services professionnels soumise par la firme DÉNEIGEMENT EXPERT pour le déneigement du stationnement, des voies d'accès et l'épandage d'abrasif au Sportplex pour la saison 2021 - 2022 au montant de 15 000,00 \$ / annuel, taxes de vente en sus ;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité, d'autoriser madame Ethier à signer l'offre de services professionnels soumise par la firme DÉNEIGEMENT EXPERT, tel que déposé.

ADOPTÉ.

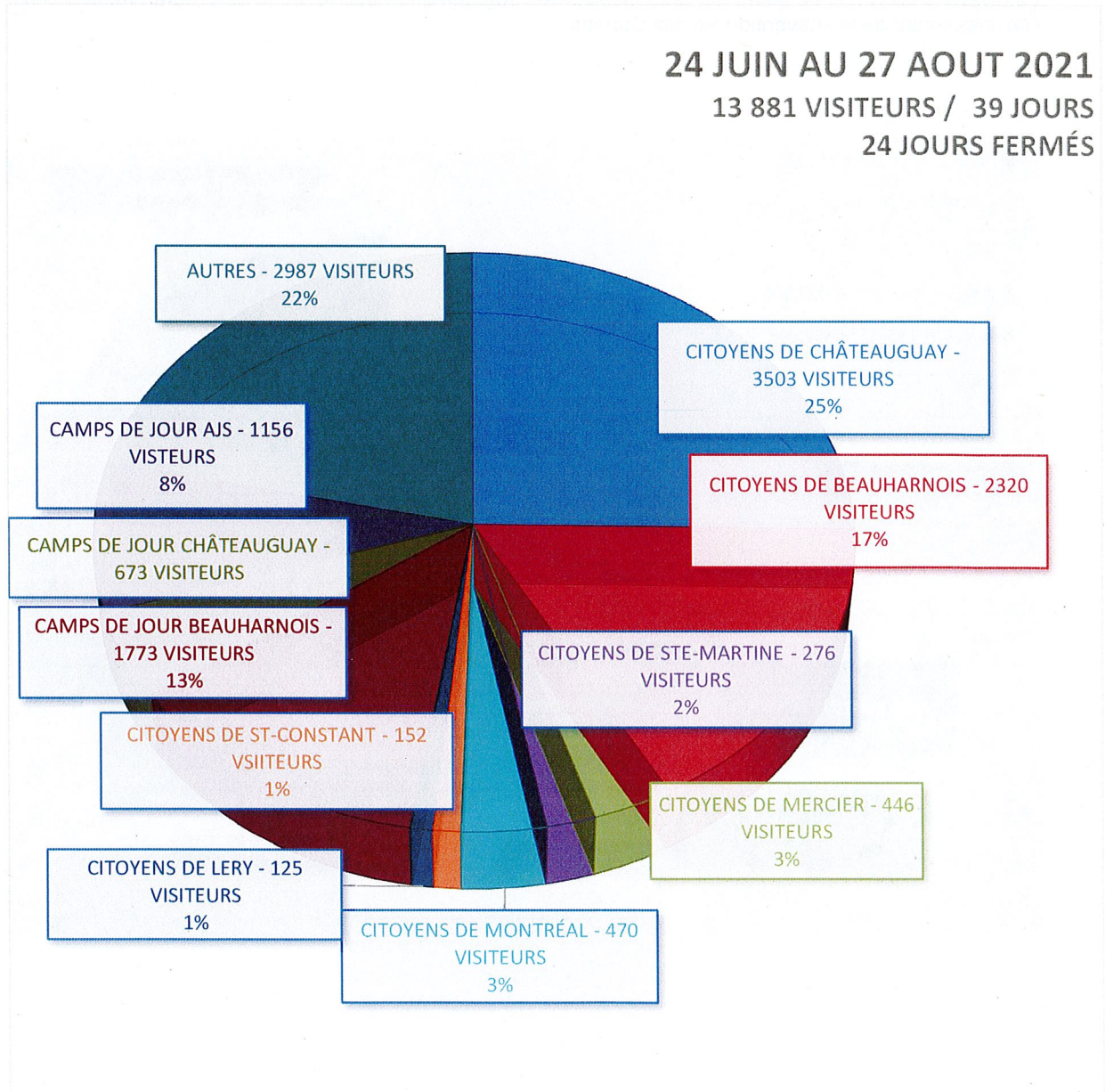
5. DÉPÔT DU BILAN DU COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR, SAISON 2021

La directrice générale dépose et présente le bilan de la saison estivale 2021 du complexe aquatique extérieur de la Régie. Le bilan complet sera déposé prochainement sur le site web de la Régie : www.Beau-Château.ca



Rapport d'achalandage

Cette saison, le complexe a accueilli 13 881 visiteurs, une moyenne de 355 baigneurs par jour. Une hausse de 180% par rapport à l'année précédente (7729 visiteurs).



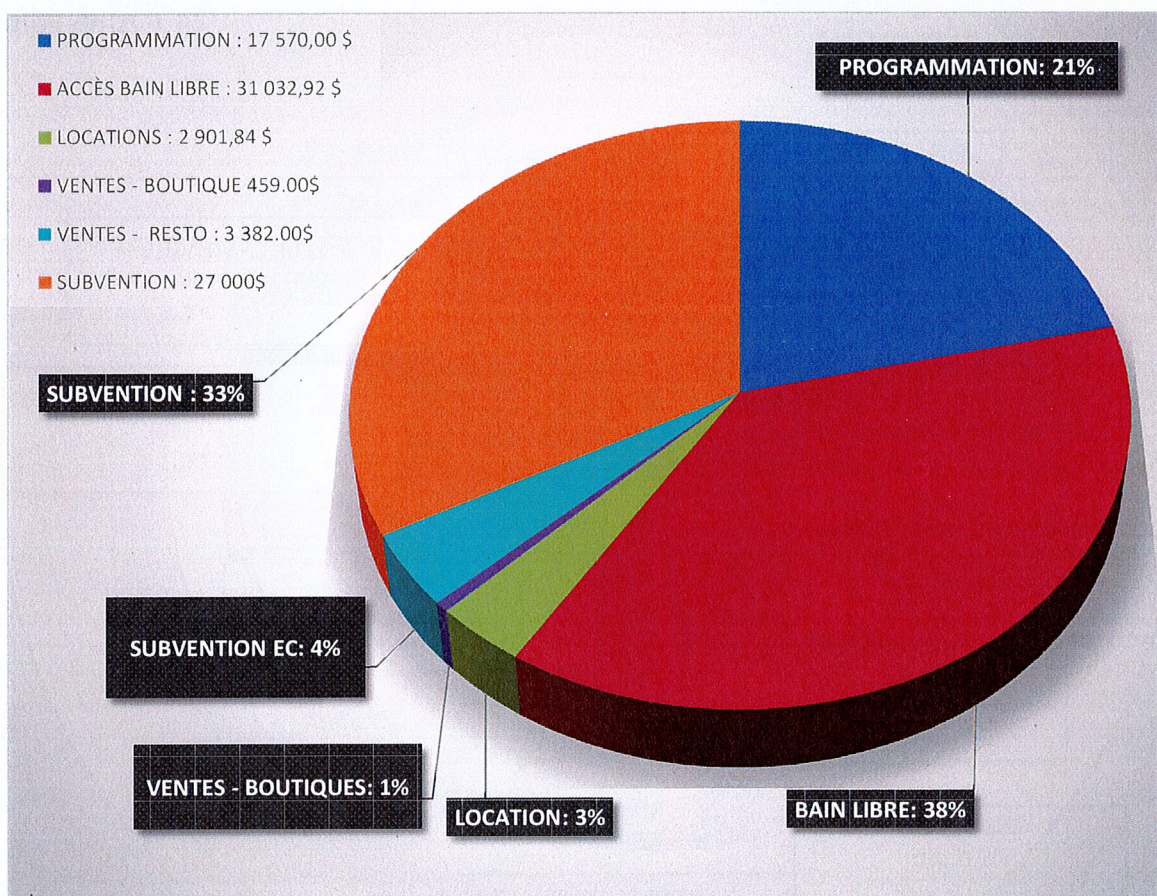


Revenus

Les revenus totaux sont 82 234,76 \$.

55 345,76 \$ en revenus d'opérations vs un budget de 30 000 \$.

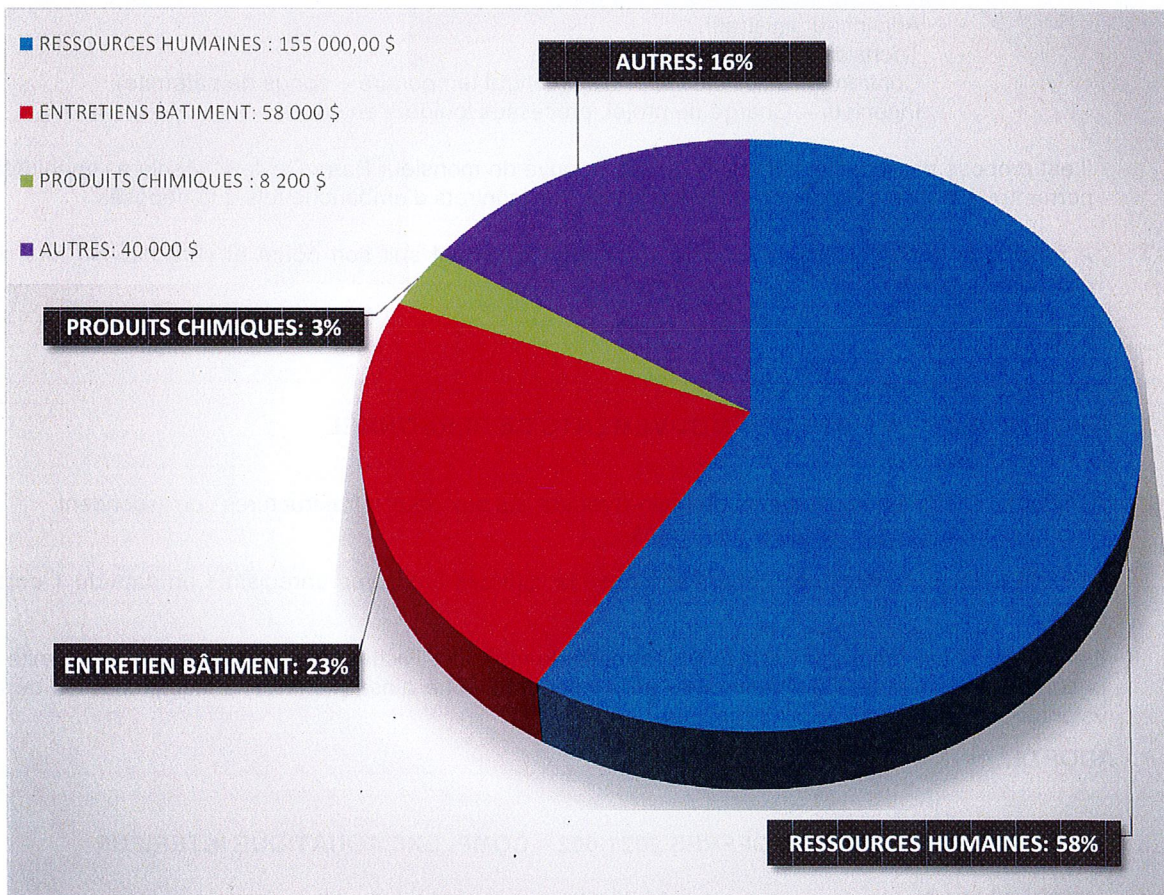
La diversité de l'offre de cours est responsable de l'augmentation des recettes de programmation combinée à l'encaissement de la subvention Emploi Canada.





Dépenses

Les charges réelles sont de 256 200 \$ vs un budget de 272 280 \$.





6. ADOPTION DES NOUVEAUX CONTRATS D'EMBAUCHE.

2021-352 **Attendu** que la directrice générale était autorisée à procéder à entamer le processus d'embauche pour les besoins d'opérations de l'organisation (résolution 2021-347);

Attendu que les postes suivants devaient être pourvus :

- Adjoint administratif;
- Technicien comptable (temps plein);
- Contremaître activités sportives (contrat temporaire – congé de paternité);
- Ingénieur – Chargé de projet, processus toujours en cours;

Il est proposé par monsieur Richard Dubuc, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité de permettre à la directrice générale de signer les trois contrats d'embauche tels que déposés.

À noter que le processus de dotation du chargé de projet suit son cours et sera déposé lors de la prochaine séance.

ADOPTÉ.

7. ADOPTION DE LA LISTE DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

2021-353 **ATTENDU QUE**, les mouvements de main-d'œuvre liés aux deux infrastructures correspondent au budget et à l'échelle salariale déjà votés;

ATTENDU QUE, la directrice générale dépose la liste des employés enregistrés en date du 1 octobre 2021;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les nominations du personnel embauché ainsi que les fins d'emploi et les départs volontaires indiqués aux listes déposées.

ADOPTÉ.

8. AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES 2021-002 – COMPLEXE AQUATIQUE INTÉRIEUR

2021-354 **ATTENDU QUE**, conformément au règlement d'emprunt 2021-008 et l'approbation des membres du conseil de la Régie quant au désir de réaliser son projet de Complexe aquatique intérieur.

ATTENDU QUE la directrice générale de la Régie a créé un compte SEAO au nom de la Régie;

ATTENDU QUE la directrice générale de la Régie a reçu les documents d'appel d'offres des professionnels aux dossiers MDTP et dépose ces derniers au conseil d'administration en date d'aujourd'hui;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale d'entamer le processus d'appel d'offres 2021-002 en lien avec le projet du complexe aquatique intérieur.

ADOPTÉ.



9. ADOPTION DU BUDGET 2022

2021-355 ATTENDU QUE, conformément à l'article 468.34 de la loi sur les cités et villes, la Régie doit dresser son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence.

ATTENDU QUE la directrice générale de la Régie, a dressé son budget pour l'année 2022 et dépose ce dernier au conseil d'administration en date d'aujourd'hui;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité, que conformément à l'article 468.34 de la loi sur les cités et villes, d'adopter le budget de la Régie pour l'année 2022.

ADOPTÉ.

10. PROCHAINE ASSEMBLÉE

2021-356 La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 14 décembre 2021, à 13 h 30, à la polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.

ADOPTÉ.

11. VARIA

• PROJET DU GALA DE DANSE PANCANADIEN DE L'OBNL QUATUOR PRESTIGE;

2021-357 ATTENDU QUE, la directrice générale a reçu les organisateurs de la **Coupe de danse Prestige** désireux de tenir la 23^e édition dans la région.

ATTENDU QUE cet événement Pancanadien est d'intérêt majeur pour la région et que cet événement apporterait une visibilité importante pour le Sportplex et les villes participantes;

ATTENDU QUE, La compagnie Fair Play qui produit entre autres l'émission RÉVOLUTION sur TVA à ciblé l'événement pour parler de la danse sportive et veut filmer la tenue de la 23^{ème} édition.

ATTENDU QUE, Le contenu des entrevues et captations diverses seront retransmises dans le cadre d'une série télé portant sur le milieu de la danse sportive et qui sera présenté en 2022.

ATTENDU QUE, M. Jean-Marc Généreux, juge à RÉVOLUTION, sera le porte-parole de l'édition.

ATTENDU QUE, Virginie et Nikita, résidents de la région, y seront en compétition et suivis par Fair Play durant l'événement et engendreront un engouement réel qui contribuera au succès de cette journée.

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale de signer une entente avec Quatuor prestige, OBNL dûment enregistré au REQ, dans le but de tenir, le 29 janvier 2022 au Sportplex, la 23^e édition de la Coupe prestige.

ADOPTÉ.



AUTORISATION D'APPEL D'INTÉRÊT 2021-002 – FINANCEMENT TEMPORAIRE:

2021-358 ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt 2021-008 et l'approbation des membres du conseil de la Régie quant au désir de réaliser son projet de Complexe aquatique intérieur.

ATTENDU QUE la directrice générale de la Régie doit procéder à un appel d'intérêt pour obtenir le financement de 32 058 087.00 \$ nécessaire à la réalisation de sa PHASE II.

ATTENDU QUE la directrice générale de la Régie attend toujours la réponse du MAMH;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale d'entamer le processus d'appel d'intérêt du financement temporaire en lien avec le projet du complexe aquatique intérieur.

ADOPTÉ.

AUTORISATION D'UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE – MANDAT DE RATTRAPAGE COMPTABLE PAR RAYMOND-CHABOT:

2021-359 ATTENDU QUE, la directrice générale de la Régie a reçu la confirmation de la firme Raymond-Chabot qu'une ressource serait prochainement disponible afin d'effectuer la mise à jour comptable des États-Financiers 2019-2020-2021 de la Régie;

ATTENDU QUE, la directrice générale de la Régie rencontrera prochainement, cette ressource afin de déterminer les coûts reliés au mandat;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale d'entamer, dès maintenant, le processus de rattrapage comptable et d'accorder une enveloppe maximale de 24 500,00 \$ dédiée à la mise à jour des états-financiers 2019-2020-2021.

ADOPTÉ.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 14h20.

Bruno Tremblay
Président du conseil d'administration

Joëlle Éthier,
Secrétaire-trésorière